

**Arrêté municipal n° 2020-25 portant permission de voirie
Montée St Blaise**

Le Maire de la commune de ROCHEFORT-SAMSON.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2213-1

Vu le Code de la Route, notamment les articles L 411-1 à L 411-7, définissant les pouvoirs des Préfets, des Présidents de Conseils Départementaux et des Maires, ainsi que l'article R 411-25 et R 411-27, définissant les pouvoirs de police de l'autorité compétente pour prévenir un danger sur la voie publique,

Vu l'arrêté interministériel en date du 24 novembre 1967 portant sur la signalisation routière modifié en dernier lieu par arrêté interministériel en date du 16 mai 2001,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992, modifié par l'arrêté du 31 juillet 2002,

Vu la demande de l'entreprise de travaux publics BARRET Eric qui a en charge la reprise d'un mur de soutènement, Montée ST Blaise,

Considérant que pour permettre l'exécution des travaux et assurer la sécurité des ouvriers de l'entreprise et des usagers de la voie, il est nécessaire de réglementer la circulation selon les dispositions suivantes,

ARRETE

Article 1 : Le stationnement sera temporairement interdit Montée ST Blaise, pour permettre les travaux de reprise d'un mur de soutènement par l'entreprise de travaux publics BARRET Eric pendant la durée des travaux soit à compter du 20 octobre 2020 et pour une durée de 15 jours.

Article 2 : L'entreprise de travaux publics BARRET Eric (représentée par monsieur BARRET) en charge des travaux, aura la charge de la signalisation temporaire du chantier, le balisage et la protection du chantier (de part et d'autre du lieu d'intervention) sur le domaine public. Il sera responsable des conséquences pouvant résulter d'un défaut ou d'une insuffisance de signalisation.

Article 4 : Le maire, le service technique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à ROCHEFORT-SAMSON, le 7 octobre 2020

Le Maire,
Danielle CLEMENT

